

## **Compte-rendu de la réunion du Comité de pilotage des projets « ENP » et « Restauration de l'autorité de l'Etat et accès à la justice au Nord du Mali, Janvier 2018**

### **I. Description de l'activité**

En date du 18 Janvier 2018, dans la petite salle de réunion du PNUD à Bamako, s'est tenue une réunion du Comité de pilotage des projets Renforcement des capacités opérationnelles de Ecole Nationale de Police (ENP) ;et ; Restauration de l'autorité de l'Etat et accès à la justice au Nord du Mali ; à laquelle ont pris part des représentants des ministères techniques du Malien, de l'Ambassade des Pays-Bas, de la Coopération japonaise, de l'ONG, DEMESO, du PNUD et le Consultant ayant évalué le projet ENP.

#### **A. Objectifs de la réunion**

Cette réunion visait à :

- Présenter les résultats de l'évaluation finale du projet ENP aux membres du COPIL ;
- Présenter l'état du suivi des recommandations du COPIL du 15/12/2016 ;
- Présenter le rapport d'activités 2017 et le plan de travail 2018 pour recommandation et validation ;
- Recueillir les principales recommandations pour la période à venir ;

#### **B. Points discutés**

Les discussions ont, ce faisant, porté sur les points ci-après :

1. L'adoption du chronogramme de travail,
2. La présentation du suivi des recommandations du COPIL de décembre 2016
3. La présentation des réalisations du projet Restauration,
4. La clôture du projet ENP,
5. La formulation des recommandations pour l'avenir

### **II. Discussions**

1. Au nom du Directeur Pays-Adjoint et Directeur des Programmes du PNUD, Monsieur Maleye DIOP, empêché, Monsieur Tsagao Traoré a présidé le COPIL de ce jour et souhaité la bienvenue aux participants, tout en remerciant le Gouvernement malien et les partenaires techniques et financiers pour la confiance qu'ils continuent à accorder au PNUD dans l'appui au Gouvernement, notamment à travers les deux projets sous examen en ce jour.
2. Le Consultant ayant réalisé l'évaluation finale du projet ENP, Monsieur Djibril Doukouré, a présenté, à l'intention des membres du COPIL, les résultats de son évaluation, après quoi des questions ont été posées par les participants. Les résultats du projet ENP ont été atteints, de façon satisfaisante, à plus de 100%, malgré les difficultés liées aux fluctuations du taux du Yen japonais par rapport au dollar américain. Par ailleurs, quelques reproches ont été formulés, notamment l'absence d'un système de suivi, de pérennisation et de capitalisation des acquis du projet en général et des formations en particulier.

Présentant les réalisations du projet Restauration pour l'année 2017, Monsieur Maina Bagale a noté le fait que l'ensemble d'activités prévues ont été réalisées, en dépit de quelques chantiers

pour lesquels les travaux n'ont pas démarré au moment initialement prévu pour des raisons sécuritaires et pour lesquels le projet a reçu, de la part des Pays-Bas, l'autorisation de prorogation exceptionnelle sans coût supplémentaire pour une durée de 6 mois. Enfin, il a informé les membres du COPIL d'un financement supplémentaire d'un montant de 1,1 Million de \$ accordé par le Royaume de la Norvège, permettant ainsi au projet, actuellement en déficit des ressources par rapports aux activités prévues, de se poursuivre pour une durée de 18 mois. Concernant le projet ENP, Monsieur Maina Bagale a annoncé la clôture du projet le 31 Mars 2018, toutes les activités prévues ont été exécutées. Il reste à finaliser les dépenses en cours et s'assurer que le budget est conforme. Pour cela, la clôture du projet sera opérationnelle dans ATLAS à partir du 31 mars 2018.

Cette partie de la réunion s'est clôturée par des échanges sur la nécessité de la mise en place d'un système d'évaluation de l'impact du projet, d'un système de maintenance des constructions et équipements mis à la disposition du gouvernement par le projet, ainsi que de la nécessité de la mobilisation des ressources supplémentaires pour couvrir les besoins restants du projet.

3. L'ensemble de recommandations du COPIL du 15 décembre 2016 ont été suivies et/ou mises en œuvre par l'équipe du projet. Par ailleurs, il a été noté la nécessité pour les prochaines missions sur le terrain des membres du COPIL de ne pas se limiter aux grands centres urbains et d'aller jusque dans les milieux les plus reculés où ont été exécutées des activités du projet.
4. Les recommandations contenues dans les rapports d'évaluation des deux projets ont été approuvés par le comité ;

### **III. Recommandations du COPIL**

Le COPIL de ce jour a adopté les recommandations ci-après en vue de la bonne exécution du projet pour la période à venir :

- a. Pour l'équipe de projet, la nécessité de mettre en place un système d'évaluation de l'impact du projet pour savoir mesurer ce qui lui est attribuable par rapport aux autres interventions, ainsi qu'un système de capitalisation des acquis des formations.
- b. Pour le Gouvernement, la nécessité de la mise en place d'un mécanisme de pérennisation des acquis des projets appuyés par les partenaires techniques et financiers, ainsi que la nécessité pour le PNUD de réaliser un plaidoyer pour ce faire.
- c. Pour les partenaires techniques et financiers, la nécessité d'allouer des ressources financières supplémentaires au projet pour lui permettre de couvrir les besoins restants, conformément aux prévisions du document de projet ;
- d. Pour le COPIL, la nécessité de se tenir deux fois par an, de réaliser 2 missions de terrain par an et de ne pas se limiter aux Chefs-lieux de région.

Commencée à 15h10, la réunion du COPIL s'est terminée à 17h35 sur le renouvellement des remerciements à l'endroit du gouvernement malien et de tous les partenaires techniques et financiers présents.

Fait à Bamako, le 19/01/2018

Charles Mugaruka Mupenda,

Rapporteur

TSAGAO TRAORE

Président de séance.

Annexes : (i) classeur Excell contenant les feuilles : chronogramme, recommandations du CoPil 2016, recommandations de l'évaluation du projet, PTA 2018 (ii) rapport final évaluation ENP,